8° ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CONSEIL DE QUARTIER DE SAINT-ÉMILE Le mardi 26 octobre 2021, à 19h30 en visioconférence Conseil de quartier de Saint-Émile PROCÈS-VERBAL

ÉTAIENT PRÉSENTS:

Mme Manon TherrienPrésidenteMme Annie LafranceVice- présidenteMme Geneviève LemieuxSecrétaireM. David RouthierAdministrateurM. David LavoieAdministrateurMme Joanne GagnéAdministratrice

ÉTAIT ABSENT

M. Pierre Rivard Trésorier
Mme Janie Papineau Administratrice

IL Y AVAIT QUORUM: OUI

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS;

M. Steeve Verret

Conseiller municipal du district de Lac Saint- Charles- Saint-Émile

M. Jean-Sébastien Mathon Conseiller en consultations

publiques

Mme Henriette Lafond Secrétaire de soutien

Mme Carolyne Larouche Directrice de division au niveau

de la planification des transports et de la conception routière Ingénieur, responsable des

M. Sergio Marques Ingénieur, responsable des cheminements scolaires

Outre les personnes mentionnées, 9 citoyens assistaient à la visioconférence.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Mme Manon Therrien ouvre l'assemblée à 19h35.

2. LECTURE ET ADOPTION DE l'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme Geneviève Lemieux et appuyé par Mme Annie Lafrance d'adopter l'ordre du jour avec les modifications connues.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. NON RESPECT DE LA LIMITE DE VITESSE SUR LA RUE FRÉCHETTE

a) Projet de sécurité routière : reddition de compte 2021 Suite au dépôt du projet sur la sécurité routière Mme Manon Therrien mentionne que le conseil de quartier a une reddition de compte à rendre à la Ville avant la fin novembre, vu que l'argent a été déposé dans le compte du conseil de quartier et dans celui des trois écoles.

M. Jean-Sébastien Mathon répond que l'on doit fournir une reddition de compte par projet. Mme Manon Therrien avisera les écoles que la reddition se fera pour l'ensemble du projet.

b) Projet de sécurité routière : début du projet (rencontre du 19 octobre) Mardi dernier, le 19 octobre 2021 a eu lieu la première rencontre du comité de sécurité routière, avec les 3 écoles concernées. Il y aura une distribution de macarons et d'autocollants statiques que l'on peut mettre dans les fenêtres des maisons et des autos.

Mme Annie Lafrance a fait des démarches pour la pose d'affiches à gazon. La première offensive se fera sur les terrains près des écoles d'ici deux semaines, dès qu'elle aura l'accord pour la soumission. Le but est de les poser vers la mi-novembre, avant la neige, car il faudra les enlever. On pourra les remettre ensuite au printemps.

Le message sera : « Ici on ralentit».

Les affiches seront payées par le conseil de quartier et non par les écoles. L'idéal serait d'avoir 50 à 60 affiches et de les distribuer au besoin. Par la suite on pourrait impliquer les jeunes en faisant un concours de dessins pour faire d'autres affiches. Les affiches seront installées seulement sur les terrains des résidents et non sur les terrains des écoles ou sur les poteaux d'Hydro-Québec.

Mme Annie Lafrance demande une résolution afin de placer la commande demain matin, le 27 octobre 2021.

Résolution 21 - CA - 36

Le conseil de quartier autorise un montant de 1 200.00\$ à Mme Annie Lafrance pour l'achat d'affiches-gazon « Ici on ralentit » pour la sécurité routière.

M. David Routhier propose ses services pour le graphisme des affiches.

M. David Routhier propose,

Mme Geneviève Lemieux appuie.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

c) Projet de sécurité routière : comment déposer pour 2022.
 M. Jean-Sébastien Mathon mentionne que le conseil n'a pas besoin de redéposer un budget pour 2022 mais on doit voter une résolution afin de poursuivre le projet pour une deuxième année.

Résolution 21 - CA - 37

Le conseil de quartier poursuit son mandat de sécurité routière à Saint-Émile pour une deuxième année, tel que prévu.

Mme Manon Therrien propose, Mme Joanne Gagné appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. PÉRIODE D'INFORMATION DU CONSEILLER MUNICIPAL

- M. Steeve Verret mentionne qu'il a réussi à obtenir le trottoir entre l'école du Beauséjour et la rue de la Faune sur la rue Fréchette. Il invite aussi le conseil de quartier à refaire une demande pour un brigadier à cette intersection.
- Les bollards sur la rue Vézina seront enlevés pour l'hiver, à cause du déneigement.
- Le projet de parc pour planches à roulettes est sur la liste des travaux effectués après le réaménagement du terrain synthétique, au parc Réal Cloutier, en 2023- 2024. Il y aura aussi des buttes-écran pour protéger les citoyens.

5. QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

- 1. Un citoyen du Boisé Falardeau se dit prêt à aider pour l'installation d'affiches de sécurité routière dans son quartier. Il est d'accord pour le projet vu que les résidents de la rue ont constaté que les automobilistes roulent vite dans ce secteur, à proximité de l'école l'Étoile-du Nord. Il enverra un message sur Facebook au comité de citoyens du Boisé Falardeau pour l'installation des pancartes et le respect de celles-ci. Mme Manon Therrien mentionne que le comité le préviendra aussitôt que l'on aura reçu les affiches.
- 2. Un citoyen demande s'il y a eu d'autres développements au sujet de l'intersection des rues de la Faune et de Lapierre.
 Mme Manon Therrien répond que, suite à la présentation de M. Youssef Dehbi, le conseil a compris que, présentement, il n'y a aucune solution à court terme pour cette intersection. Le conseil pourrait refaire une résolution, un peu plus tard, pour demander à la Ville, de faire des interventions policières plus fréquentes.
- 3. Un autre citoyen, résidant sur la rue des Potagers, demande s'il est possible de construire des trottoirs et de réduire la vitesse à 30/ km sur la rue Saint-Romain. Cette rue est constamment empruntée par les écoliers se rendant à l'école l'Accueil. Il suggère aussi de permettre le stationnement sur un seul côté de la rue et d'installer un corridor scolaire.
 M.- Sébastien Mathon répond que l'on doit attendre la présentation sur les corridors scolaires et le conseil verra à poursuivre les actions par la suite.

6. ADOTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 28 SEPTEMBRE 2021

Mme Annie Lafrance propose l'adoption du procès-verbal du 28 septembre 2021, M. David Routhier appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité avec les modifications proposées.

7. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA VILLE SUR LES CHEMINEMENTS/CORRIDORS SCOLAIRES

La présentation se fera par Mme Carolyne Larouche, directrice de division au niveau de la planification des transports et de la conception routière et M. Sergio Marques ingénieur, responsable de la coordination des cheminements scolaires.

Mme Larouche mentionne qu'ils sont venus nous présenter les grands principes qui régissent les itinéraires scolaires.

Objectifs:

- signaliser les déplacements des écoliers
- signaliser les zones d'arrêt et de débarcadères
- signaliser les traversées piétonnes
- signaliser l'emprise de la zone scolaire
- offrir un parcours visible sécuritaire et utilisable
- favoriser l'utilisation des transports de mode actif

Moyens d'action :

- élaborer un itinéraire qui permette d'assurer une sécurité globale aux écoliers
- utiliser une stratégie de ralentissement de la circulation par :
- la population potentielle d'élèves desservie par l'école
- la place occupée par les bâtiments scolaires dans leur environnement et les contraintes architecturales et géométriques sur les aménagements possibles
- les habitudes de déplacement des élèves circulant à pied ou celles d'embarquement ou de débarquement des enfants dans les autos des parents ou dans les autobus scolaires observées sur le terrain
- la mise à jour des projets de sécurité connexes
- les parcours scolaires déjà en place

Les modifications sont mises en place selon les 3 niveaux de rues :

- 1. les rues qui ont accès à l'école
- 2. les rues aux alentours de l'école
- 3. les rues où habitent les enfants.

Les feux clignotants sont activés, en période scolaire, sur trois plages horaires soit : matin, midi et soir.

Il y a trois types de marquage :

- les lignes blanches /2 lignes parallèles aux intersections contrôlées par des feux de
- circulation
- les bandes blanches indiquant la présence d'un brigadier
- les bandes jaunes aux intersections non contrôlées.

Sondage

Sur 17 écoles, 2160 parents sondés, 47% des parents ont répondu au sondage.

- -57% résident à moins d'un kilomètre de l'école,
- -48% voyagent en voiture,
- -39% favorisent le transport actif
- -70% des parents ont réalisé que la vitesse, le comportement des mauvais conducteurs et l'augmentation du nombre de véhicules sur la route sont un enjeu pour la sécurité de nos enfants.

Modifications effectuées ou à effectuer :

L'Étoile-du-Nord

Les panneaux de signalisation :

- . Panneau clignotant de pré-signalisation sur la rue des Galaxies
- . Panneaux indicateurs de vitesse (30 et 40 Km) sur la rue de l'Apogée. Ces panneaux seront en fonction dès qu'Hydro- Québec viendra les brancher.

Modifications du marquage

- corridors scolaires sur les rues de l'Apogée, Vénus et des Galaxies
- marquage des corridors de traversées piétonnes
- Interdiction de demi-tour sur la rue de l'Apogée
- règlementation des stationnements et débarcadères
- installation de bollards pour la traversée au niveau du Tim Horton

École du Vignoble

Pour cette école :

- . l'installation de nouveaux trottoirs sur la rue des Sommeliers, Montrachet et Guillaume Bresse ;
- . planification de zones débarcadères et stationnement sur la rue Montrachet.

Écoles du Beauséjour et de l'Accueil

Pour cette école :

- . l'enjeu de l'école du Beauséjour est la traversée des rues de la Faune, Lapierre et Fréchette :
- . sur la rue de l'Accueil, le cul de sac sera à étudier.

L'échéancier

En 2022

Préparation des plans, devis et coordination des projets.

Lté 2022

Travaux de construction, élaboration des itinéraires scolaires pour l'école du Vignoble.

En 2023-2024

Élaboration des plans pour les écoles du Beauséjour et de l'Accueil et travaux de construction (trottoirs, corridors scolaires...etc.).

Questions des administrateurs

Q. Est-ce qu'il y aura un corridor scolaire (?) d'élaboré avant 2023-2024?

R. Oui, on va regarder ce qu'il est possible de faire avant cet échéancier.

Cette semaine, 7000 panneaux d'affichage de vitesse seront installés, ce qui améliorera de beaucoup la sécurité scolaire. Il faudra attendre 3 à 4 semaines pour voir une amélioration.

Q. Il y a plusieurs nouvelles affiches et feux de circulation pour la nouvelle école l'Étoile du Nord, est-ce qu'il y en aura aussi pour les autres vieilles écoles?

R. Oui, les travaux ont été faits pour le début de l'année scolaire mais, pour les autres écoles, les améliorations suivront bientôt car on doit coordonner le marquage, la signalisation et attendre le branchement par Hydro-Québec.

L'installation des bollards Ped-Zone se fera temporairement car on doit les ôter l'hiver. La ville vise des mesures permanentes.

- Pour la rue Vénus :
 - -l'affichage du corridor scolaire sera changé car l'affiche est placée du mauvais côté et les enfants marchent dans la piste cyclable
- Pour la vitesse :
 - -la Ville a fait l'acquisition de 30 radars photographiques et ceux-ci doivent être placés à des endroits spécifiques, selon une entente avec le ministère des Transports. Des négociations sont en cours pour modifier ces endroits. La Ville a aussi assigné 18 policiers et policières, à temps plein, à la sécurité routière autour des écoles. Cette année, c'est l'année pour modifier des changements de vitesse et l'an prochain ce sera l'année pour finaliser les traverses piétonnes.

8. CORRESPONDANCE, TRÉSORERIE ET FONCTIONNEMENT DU CONSEIL.

a) Correspondance

Un courriel a été envoyé pour la formation des nouveaux administrateurs, jeudi le 21 octobre 2021. Un membre a participé.

Un citoyen a mentionné sa déception suite à la réponse de la Ville sur la signalisation à l'intersection de la Faune /Lapierre

Mme Annie Lafrance propose de faire une résolution à ce sujet.

Résolution 21 - CA - 38

Le conseil de quartier de Saint-Émile demande, à la ville de Québec, une intervention plus soutenue des policiers, aux heures de pointe, à l'intersection des rues de la Faune et Lapierre afin de faire prendre conscience aux automobilistes des dangers et problèmes qui existent déjà à cette intersection.

Mme Annie Lafrance propose, Mme Manon Therrien appuie.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

Une citoyenne mentionne que les automobilistes roulent vite sur la rue Cassiopée. Mme Annie Lafrance propose d'attendre les nouveaux changements de vitesse avant de prendre des mesures .

b) Approbation des dépenses

M. Pierre Rivard est absent. Mme Manon Therrien demande une résolution pour un chèque de 80.00\$ pour frais de secrétariat.

Résolution 21 - CA - 39

Faire un chèque de 80.00\$ à Mme Henriette Lafond pour le procès-verbal du 28 septembre 2021.

Mme Geneviève Lemieux propose Mme Joanne Gagné appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

9. Divers

a) Séance du 23 novembre.

La séance du 23 novembre sera présentée en visio-conférence, en décembre la séance sera devancée d'une semaine soit le 21 décembre 2021.

b) Constructions sur Vézina

Mme Annie Lafrance mentionne qu'il y a 13 ans les gens se construisaient à 50 mètres du chemin, maintenant, les gens se construisent en avant de ces maisons, ce qui fait des terrains en dents de scie.

M. Jean-Sébastien Mathon sortira le dernier règlement et le point sera discuté à une prochaine séance du conseil de quartier.

10. Levée de l'assemblée

Mme Manon Therrien propose la levée de l'assemblée à 22 h 04. Mme Geneviève Lemieux appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité.